

« L'important est de savoir ce que nous voulons faire **ensemble** de notre territoire.

Mon objectif avec l'équipe du SIVOM depuis 99, de la communauté de communes depuis 2002 et mon équipe municipale a été de façonner un territoire dynamique avec une grande qualité de vie, un territoire d'emploi avec une identité culturelle.

En premier lieu : l'emploi, avec l'augmentation du coût de l'énergie, travailler sur le territoire où l'on habite devient de plus en plus nécessaire, surtout pour les bas revenus.

C'est donc, créer le plus rapidement possible le Parc de Til-Châtel, afin de diversifier l'offre actuelle. Mais aussi travailler sur l'extension de nos zones industrielles et artisanales.

C'est également le projet d'aménagement du site AMI LINPAC avec les deux communes Marcilly et Is.

Mais c'est aussi et ce sera de plus en plus vrai avec le prix de l'essence, travailler sur la mobilité des personnes qui travaillent mais aussi des jeunes et des personnes âgées. L'étude réalisée par le pays sera rendue le 8 juillet, il nous faudra ensuite la mettre en place, c'est vital pour l'avenir de certaines communes.

Il faudra également améliorer les liaisons de transport en commun sur Dijon en s'appuyant sur le TER qui s'arrêtera dans la zone Cap Nord.

Un territoire de vie :

C'est le logement, avec la volonté de la mixité sociale : poursuite de l'OPAH

C'est la poursuite de la politique enfance jeunesse, avec l'accueil des tout petits

C'est accompagner les personnes âgées

Ce sont le développement des activités sportives, culturelles.

C'est rendre nos communes et notre territoire attrayant, en développant le tourisme et la communication

Enfin pour que tous nos villages continuent de vivre et d'attirer de nouveaux habitants (ou de pas en perdre), il faudra mutualiser les moyens, faire face aux désengagements de l'Etat et d'autres organismes, prendre de nouvelles compétences, revoir notre régime fiscal (mais pas avant que l'Etat n'ait fixé une règle claire et pérenne sur la Taxe professionnelle), et s'appuyer sur le rayonnement de nos communes centres.

Pour développer nos actions, il faudra s'appuyer le contrat de Pays Etat Région et construire ensemble notre propre contrat de territoire dans le cadre de l'opération « Ambition Côte d'Or » qui sera mise en place par le Conseil général à partir de septembre.

Néanmoins, je reste persuadé qu'une communauté de communes doit rester une collectivité de proximité à dimension humaine, ce qui est le cas, je pense, de la COVATI.

On parlait du triangle Dôle Dijon Beaune pour le développement de la côte d'or, on peut très bien imaginer un 4^e pôle formé par un autre triangle Selongey, Is, Til-Châtel (avec le parc d'activité) qui soit un véritable moteur pour l'ensemble des habitants de notre territoire. »



COVATI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE LA TILLE ET DE L'IGNON